

EDITO



Par Nora Barsali

Cher Nicolas Hulot,

A force d'entendre la rumeur, nous nous étions préparés à l'idée qu'un jour vous jeteriez l'éponge... non pas tel un capitaine qui abandonne son bateau comme on a pu le lire ici ou là. Votre départ n'est ni un abandon, ni un aveu d'échec ou de faiblesse. Rester sans rien faire, et surtout sans faire de vagues, eût été le choix du faible ou du lâche, accroché à ses intérêts personnels ou au maroquin ministériel.

Contrairement aux attaques indéliques à votre encontre, en vous écoutant puis en vous regardant passer en boucle sur les chaînes d'information, d'aucun comprend qu'il s'agit bien au contraire d'une prise de risque, et d'une souffrance, pour nous alerter sur le tsunami climatique et humanitaire qui nous menace.

Vous avez pris le risque de partir, c'est-à-dire de ne plus être au cœur du réacteur politique, d'écorner votre image, de vous brouiller avec le Président de la République et vos amis au gouvernement, pour créer un électrochoc et pour agir autrement, certainement plus librement, une fois votre sérénité retrouvée.

Vous avez pris le risque de partir aussi pour lancer cette alerte « il est urgent de changer de modèle », pour susciter une prise de conscience collective et citoyenne afin de faire bouger les lignes de nos décideurs économiques et politiques.

Et force est de constater que vous avez réussi votre sortie qui a eu pour effet de créer un mouvement inattendu, un SOS citoyen et scientifique le 8 septembre dernier, Journée mondiale pour le climat, quand des centaines de milliers de citoyens ont décidé d'appeler au gouvernement et aux pollueurs. Votre silence assourdissant résonne comme un cri d'alarme pour qu'enfin nous nous dirigions vers une société sans carbone. Car déjà, nous sommes dans ce que pourrait être le « futur climatique », hausse des températures, canicules et sécheresse anormales, fonte des glaciers, hausse du niveau de la mer, disparitions d'espèces, catastrophes naturelles à répétition.

Il faudra le courage et la sagesse de nos décideurs pour engager la France et le monde vers un monde décarboné, la seule solution pour nous éviter l'ultime scénario, un « futur climatique catastrophique ». Mais il faudra aussi vous, Nicolas Hulot, pour continuer l'exigence qu'impose le développement durable, une action volontariste qui s'inscrit sur la durée pour accompagner la transition écologique. ■



L'interview du mois

Agnès BUZYN,
Ministre de la Santé

Il y a en France une mutualisation de la solidarité en matière de santé notamment mais des acteurs mutualistes prônent aujourd'hui une solidarité plus active avec des protections sociales adaptées aux parcours et besoins de chacun. Comment concilier cela avec notre modèle de solidarité collective ?

Notre modèle de solidarité collective est bâti sur une collaboration entre l'ensemble des acteurs de la solidarité qui participent au fonctionnement et à l'évolution de ce modèle. Le Président de la République a insisté sur sa volonté de permettre l'accès aux soins et à la couverture sociale pour tous. A ce titre, les mutuelles par leur gouvernance, leurs réflexions, leurs réalisations et leurs innovations sont pleinement intégrées dans cette démarche en faveur d'une meilleure solidarité nationale.

Cette collaboration et cette entente commune pour améliorer l'accès aux soins des Français ne datent pas d'hier. En effet, notre modèle de protection en santé repose à la fois sur une solidarité entre les biens portants et les malades, via l'assurance maladie obligatoire mais également sur une protection complémentaire en santé, collective ou individuelle, établie sur une logique de tarification adaptée aux besoins ou aux choix des assurés souscripteurs. Les pouvoirs publics en matière de protection en santé, se sont donc appuyés sur ces deux approches afin de renforcer leur articulation pour favoriser l'accès aux soins, notamment grâce à la mise en place d'aides fiscales et sociales, comme en témoigne la création de la CMU en 1999 puis de l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé ACS en 2004. Comme je l'ai rappelé en juin dernier, au congrès de la Mutualité à Montpellier, nous devons, entre la protection sociale obligatoire et la protection sociale complémentaire, continuer à « accompagner les transitions en prenant en compte les besoins spécifiques des personnes et en maintenant le collectif ». Ainsi, par exemple, la volonté d'établir un système de retraite ouvrant les mêmes droits à l'ensemble de nos concitoyens au regard de leurs apports ne signifie pas qu'il n'y aura pas de prise en compte de certaines spécificités. Notre objectif est d'améliorer ce qui existe déjà mais pour y arriver nous devons collaborer avec l'ensemble des acteurs de la solidarité. Dès la première année du quinquennat, nous avons eu l'occasion de démontrer cette capacité à travailler ensemble, avec les acteurs mutualistes au moment des négociations afin d'obtenir le « 100 % santé », c'est-à-dire la possibilité pour l'ensemble des français, en particulier les plus modestes, d'avoir accès à des soins de qualité dans le domaine de l'optique, du dentaire et de l'audiologie. Cet accord majeur n'aurait pas été possible sans cette capacité à coopérer entre l'Etat, les syndicats représentatifs des trois secteurs, la sécurité sociale et les mutuelles. Construire une solidarité plus active et adaptée aux parcours et aux besoins de chacun est donc au cœur de notre projet.

Comment aider les entreprises à être davantage actrices de la santé au travail et de la santé de leurs salariés ?

Nous comptons en France, encore de trop nombreux cas de maladies professionnelles. Plus de 56 000 relevés en 2012, dont majoritairement des troubles musculo-squelettiques et des cas d'affections à l'amiante. En 2010, la France comptait 2,2 millions de personnes exposées à au moins un produit chimique sur leur lieu de travail.

De plus, 61% d'actifs, dont principalement des ouvriers et des employés, sont exposés, au minimum, à trois facteurs de risque psycho-sociaux, pouvant provoquer des maladies cardio-vasculaires, des problèmes de santé mentale et des troubles musculo-squelettiques.

L'interview du mois suite

Il faut donc agir pour remédier à cette situation qui impacte l'ensemble des secteurs professionnels publics comme privés. Pour cela, plusieurs moyens d'actions doivent être déployés pour développer la prévention au travail, en améliorant par exemple la coordination des acteurs, en développant l'utilisation professionnelle du dossier médical partagé, en intégrant davantage les services de santé au travail et en renforçant la prise en compte de la prévention des risques dans la formation professionnelle. Nous devons également veiller à mieux accompagner les personnes touchées par ces problèmes de santé liés à leur travail et repenser notre façon de travailler notamment en encourageant le télétravail dont les effets positifs sur la santé, la productivité et l'environnement, sont reconnus. La santé au travail a été un pan considérable de la Stratégie Nationale de Santé, 2018-2022. Aujourd'hui, cette thématique demeure une préoccupation importante pour le gouvernement. Nous avons d'ailleurs commandé un rapport auprès de tout en faisant face à de nouvelles responsabilités juridiques sociétales ?

Affronter la complexité sociale et environnementale pour une petite entreprise, c'est aller à l'essentiel et identifier les enjeux les plus significatifs du point de vue social et environnemental pour apporter une réponse pertinente. Cette capacité à aller à l'essentiel nécessite que l'entreprise ne se disperse pas dans des obligations administratives trop lourdes et envahissantes. La France est déjà en pointe sur la réglementation sociale et environnementale. Pour aider à intégrer ces dimensions, il faut viser la simplification plutôt que de leur imposer de nouvelles obligations. De manière générale, la simplification est un des axes centraux du PACTE. Faire grandir nos PME, très bien ! Mais ce n'est pas toujours aussi simple pour les entrepreneurs. Il y a les effets de seuil, qui freinent l'enthousiasme et la volonté des entrepreneurs. Il y a des complexités et des lourdeurs administratives. Ce sont des difficultés réelles et concrètes : nous nous y attaquons de façon résolue. Sur les seuils, par exemple. Nous avons aujourd'hui une multitude de seuils, avec quatre modes de calcul différents. C'est un vrai frein pour la croissance et l'emploi.

Avec la loi PACTE, nous supprimerons plusieurs seuils, notamment celui de 20 salariés. Et nos entreprises auront désormais cinq ans pour répondre à leurs nouvelles obligations : un seuil ne sera considéré comme franchi que si l'entreprise le dépasse pendant cinq années consécutives.

Voilà une vraie souplesse pour nos PME. Plus de simplicité, pour plus de pertinence et d'efficacité, c'est notre manière de soutenir les démarches RSE dans les petites entreprises. ■



Avis d'expert

Stéphane JUNIQUE,
Président d'Harmonie Mutuelle,
Vice-Président du groupe VYV.

L'égalité Impossible ?*

Quelques mois après la nomination par le gouvernement d'un Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, vous signez avec Thimothée Duverger, un ouvrage sur un thème convergent, l'égalité versus les inégalités croissantes et un plaidoyer pour la solidarité.

N'ayons pas peur des mots : la pauvreté gagne du terrain en France depuis plusieurs décennies. Quelles sont les causes? Ces nouvelles formes de précarité sont-elles la conséquence d'une nouvelle réalité sociale concomitante à un déficit de solidarité ? Quels sont les facteurs ?

On ne peut plus simplement parler d'aggravation de la pauvreté en France, mais désormais d'urgence sociale. C'est bien de cela dont il s'agit : des destins brisés, des familles déchirées, des enfants sans espoir. Il est donc nécessaire que le Gouvernement mette à l'ordre du jour des solutions ambitieuses à ce qui est devenu un double paradoxe : notre Etat-social, pourtant exigeant en termes d'objectifs et de moyens, ne parvient pas à remédier à cette situation ; et la pauvreté, pourtant une réalité, demeure un tabou dans la société et une grande absente dans le débat public. Parlons chiffres pour toucher cette réalité du doigt : il y a aujourd'hui en France 20% d'enfants pauvres, seuls 5% d'entre eux ont accès à un accueil collectif (versus 22% pour les enfants favorisés), 60 à 80 000 jeunes sont en déshérence, non scolarisés, non formés, sans travail.

Ces quelques données suffisent déjà à éclairer la situation, résultat terrible d'inégalités sociales souvent cumulatives. L'enjeu est majeur car les inégalités minent la cohésion sociale et rendent les Français pessimistes quant à l'avenir.

Les mutations du travail, la fin du plein emploi, la transition démographique, numérique, les parcours de vie moins linéaires sur les plans personnels et professionnels, etc. bousculent les fondements historiques de notre système de protection sociale et sont autant de facteurs de ruptures, d'inégalités, de risques de basculer dans la pauvreté, et in fine d'injustices galopantes. Il faut souligner par ailleurs que notre système de protection sociale a été conçu pour atténuer les effets des accidents de la vie, pas pour les prévenir. Nous devons changer de paradigme. Comme le rappelait O. Noblecourt que nous avons auditionné dans le cadre des travaux du CESE sur le sujet, les accidents de la vie et du travail sont responsables de 80% des situations de pauvreté. L'idéal d'un Etat social parfaitement protecteur est aujourd'hui mis à mal par des mutations structurelles profondes génératrices de nouveaux risques et de nouveaux besoins sociaux. Nouvelles actions de prévention, nouveaux modes de vie, nouvelles solidarités, voilà aussi les réponses dont nous avons besoin et qui s'appuieront sur des mobilisations citoyennes et solidaires, sur lesquelles la solidarité nationale doit davantage s'appuyer.

Quelles sont vos propositions pour freiner cette lente dégradation sociale et humaine?

Si criantes soient parfois ces fractures, notre pays dispose de ressources formidables et les initiatives des acteurs fleurissent aux côtés de l'action de l'Etat.

Qu'il s'agisse de lutte contre la pauvreté, d'accès au logement, d'accès à la santé, de lutte contre la dégradation de nos écosystèmes, des solidarités actives sont à l'œuvre en faveur d'un mieux vivre durable, portées par une société civile agissante dans le souci de l'intérêt général. L'intérêt de l'Etat est aujourd'hui de reconnaître une place et un rôle fort aux acteurs des solidarités actives, sans la vitalité desquels la solidarité nationale serait condamnée à la faillite. Il ne s'agit pas d'exonérer l'Etat de ses responsabilités, fondamentales, mais de redéfinir ses priorités et ses interventions et de reconnaître le rôle de nouveaux acteurs. C'est le sens de notre « Manifeste pour une solidarité active ». [Suite page 4](#)

#Bonnes pratiques d'entreprise

Nutri-score, Yuka deux innovations made-in-France.



Sommes-nous bien informés sur les produits alimentaires? Face à la complexité des étiquettes à déchiffrer, le consommateur a-t-il l'éclairage nécessaire lui permettant de faire les bons choix pour sa santé et pour l'environnement ?

En 2017, la France remporte une bataille face Bruxelles autour du Nutri-score, une évaluation de la qualité nutritionnelle des produits alimentaires qui permet aux consommateurs de repérer les produits alimentaires néfastes pour la santé et le développement durable. De tous les systèmes d'évaluation en conditions réelles d'achat, le Nutri-score s'est révélé être le plus efficace après que le Ministère ait lancé une concertation avec les parties prenantes et notamment les industriels et distributeurs dès 2015.

Mais ce n'est qu'en 2017 que la France a pu obtenir l'autorisation au niveau européen d'utiliser le Nutri-score après une période de statut quo pendant laquelle la France a dû répondre aux avis circonstanciés envoyés par certains Etats membres « sceptiques ».

Pourtant le système Nutri-Score a été conçu et développé grâce aux travaux du Professeur Serge HERCBERG et de son équipe, sur la base d'un score nutritionnel initialement élaboré pour la FSA (Food Standard Agency) au Royaume-Uni.

Les français ont donc dû attendre plus de 2 ans pour que soit publié dans un arrêté interministériel du 31 octobre 2011 le cahier des charges du Nutri-score dont l'algorithme utilisé pour le calcul a été validé scientifiquement par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) et le HCSP (Haut Conseil de la Santé Publique). Ceci aux termes d'actions médiatiques et de lobbying.

En 2017 circulait en France une pétition citoyenne qui a réuni plus de 250 000 signataires tandis que certains industriels français qui étaient en faveur du Nutri-Score (Auchan, Les Mousquetaires, Leclerc, Fleury Michon) signaient une charte d'engagement avec des associations de consommateurs en présentant leurs arguments favorables, notamment à destination de Bruxelles. Devons-nous rappeler qu'il s'agit d'une innovation en faveur de la santé des citoyens et de l'information des consommateurs. Le Nutri-score est système de calcul qui informe les consommateurs de façon simple et accessible, en temps réel d'achat, des qualités nutritionnelles des produits en fonction des critères suivants ; teneur en éléments favorables à la santé, valeur énergétique et teneur en éléments défavorables à la santé. En conclusion 5 Lettres de A à E établies entre les éléments nutritionnels à privilégier car très favorables à la santé (A) aux éléments à limiter car défavorable à la santé (E).

Fleury Michon qui s'est engagé très tôt en faveur du Nutri-score veut aller encore plus loin. Tout en annonçant que 100% de leurs produits seront porteurs du logo Nutri-score d'ici la fin de l'année 2018, soit un an après la parution du décret, les équipes de Fleury Michon continuent de travailler sur la « naturalité » de leurs produits. Plus concrètement cela consiste à interdire certains additifs pour réduire le sel (comme le chlorure de potassium), à supprimer les additifs qui ne sont pas indispensables à la tenue, la sécurité ou la conservation (par exemple supprimer le glutamate de sodium, le sorbitol, les colorants azoïques tels le rouge de cochenille ou la tartrazine, à utiliser les additifs d'origine naturelle.

Mais déjà le Nutri-score a été dépassé par la technologie et l'application YUKA qui fait partie des success story de cette année. En effet, Yuka dont le slogan est « l'application qui vous aide à bien manger », fait le tri en toute indépendance dans les aliments pour identifier les bons et les mauvais élèves, tout en suggérant de meilleurs produits dans la gamme équivalente. Leur secret, leur algorithme qui va au-delà des emballages pour analyser les ingrédients, et informer les consommateurs de façon didactique et pro-active en proposant d'autres produits.



L'application YUKA évalue 3 critères :

La Qualité nutritionnelle soit 60% de l'évaluation du produit prend en compte la quantité d'énergie, de graisses saturées, de sucres, de sel, de fruits et légumes, de fibres et de protéines du produit selon la méthode de calcul du Nutriscore

Les Additifs, Soit 30% de l'évaluation repose sur la présence d'additifs nocifs dans le produit. Yuka se base sur de nombreuses sources ayant étudié la dangerosité des additifs alimentaires, parmi lesquelles se trouvent : «Additifs alimentaires» de Corinne Guoguet, «Les additifs alimentaires» de Maire-Laure André ainsi que les études de l'UFC que choisir.

La Dimension biologique, Soit 10% de l'évaluation repose sur la dimension biologique du produit. Les produits considérés comme biologiques sont ceux disposant du label bio français (AB) et/ou du label bio européen (Eurofeuille).

Il existe bien d'autres systèmes pour évaluer les qualités de nos produits mais ces évaluations sont intéressantes car elles reflètent une préoccupation des consommateurs pour une information qualitative et transparente, et permettent une réelle prise de conscience sur notre consommation et l'équilibre à trouver entre alimentation, santé et environnement, des sujets au cœur de la transition écologique. ■

... suite page 2 Nous plaillons pour la constitution d'un « pôle des solidarités actives » afin d'inciter les acteurs de l'ESS et du secteur non lucratif (n'ayant pas le profit comme finalité) à agir ensemble pour accompagner les transformations de la société. Construire des alliances et bâtir une offre d'accompagnement et de services qui protège les Français tout au long de leur vie, dès la petite enfance sur l'éducation, en améliorant la prévention, en investissant dans des logements décentes et sains, en renforçant l'accompagnement social, etc.

Les solidarités actives déployées par les mutuelles, les associations, les fondations, les coopératives, les entrepreneurs sociaux sont aujourd'hui une condition au maintien d'une économie et d'une société où les enjeux humains et de temps long sont centraux, remis au cœur des projets. C'est ainsi que l'on pourra réduire les inégalités, éviter la marchandisation et la financiarisation du social, de la santé. C'est ainsi que l'égalité redeviendra possible.

Quels sont les enjeux de la santé dans la société du 21ème siècle ? L'accès au soin avec un souci d'égalité, d'éthique, est-il un maillon essentiel à la dignité humaine et à la cohésion sociale ?

A l'heure où les chômeurs sont 40% à renoncer aux soins, à l'heure où certains malades supportent des restes à charge annuels pouvant atteindre plus de 3 000 euros, où les déserts sanitaires concernent 8% de la population française, où les maladies chroniques explosent, il ne fait aucun doute que les enjeux éthiques et d'égalité sont déterminants pour la cohésion sociale. Les ignorer conduirait à cultiver un sentiment d'abandon, d'exclusion, déjà ancré dans certains territoires. Ces injustices font courir le risque de la défiance, de l'isolement, du populisme.

Il faut redonner confiance aux citoyens dans la capacité individuelle et collective à orienter son action vers la recherche de la dignité humaine et du progrès social. Il faut en outre penser la santé de manière globale. Il n'y a pas de bonne santé lorsque l'on vit sans logement, dans la précarité énergétique, dans un environnement professionnel peu soucieux de la santé au travail ou de la situation de ses salariés aidants, etc. On comprend ainsi qu'aucun acteur ne peut répondre seul à l'ensemble des déterminants de la santé et du bien-vivre.

C'est d'autant plus important que parmi les enjeux de la santé au 21ème siècle, la question des données de santé, de leur protection, de leur usage, sera de plus en plus brûlante et nécessitera une mobilisation citoyenne forte, pour dessiner un avenir où les GAFA, et autres acteurs économiques peu scrupuleux, n'en feront pas à terme un outil d'exclusion des plus fragiles, des plus malades, car présentant un risque économique et financier plus élevé. L'engagement des citoyens est un enjeu démocratique capital pour l'avenir.

Selon vous, la situation est-elle déjà dans un processus d'urgence ? laquelle ?

Il ne s'agit pas de céder à un pessimisme délétère, mais oui les évolutions des dernières années renforcent les fractures sociales ainsi que la défiance des citoyens envers le système. Pour endiguer cela, l'urgence consiste à présent à s'autoriser à inventer et construire autrement. Pour cela, et à travers ce qui pourrait être un pôle de solidarités actives, il est nécessaire de défendre le rôle et la place des acteurs des solidarités spontanées, de faire des stratégies d'investissement social une priorité, et enfin réinsuffler de la confiance dans les acteurs de la société, en mouvement au niveau national comme dans les territoires. ■

* L'égalité Impossible? Manifeste pour une solidarité active. Editions Les Petits Matins (2018)

#Portrait d'un entrepreneur responsable



Alexandre MARS*

Serial entrepreneur et philanthrope,
Fondateur d'Epic.

Il est sérial entrepreneur et philanthrope, issu de la Finance et du business mais créant « une entreprise sociale », il est comme un poisson dans l'eau avec les « happy Few » mais se consacre désormais à ceux qui n'ont rien ou presque, à ceux « nés du mauvais côté de la barrière ».....

Alexandre Mars, fondateur d'Epic n'est ni un utopiste ni un entrepreneur comme les autres. Multi entrepreneur à succès, à l'abri du besoin après avoir revendu ses 2 sociétés (PhoneValley et Scroon) respectivement à Publicis et Blackberry, il entend faire de sa vie une success story non plus pour lui mais pour les autres. « Je ne suis ni l'abbé Pierre ni mère Teresa. Juste un homme de mon temps, révolté par l'injustice, qui a décidé un jour de mettre sa révolte en actes.

Je suis devenu activiste de la vie des autres ». Touché depuis toujours par les inégalités sociales, inquiet de ce nouveau monde auquel il a contribué à son niveau à travers ses activités lucratives, il a travaillé et réfléchi pendant plusieurs années à son projet actuel, en rencontrant des entrepreneurs sociaux, des philanthropes, des décideurs mais aussi en faisant le tour du monde une fois ces sociétés revendues. Il souhaite désormais révolutionner ce monde.

Comment ? en révolutionnant le DON et en prônant le partage des richesses. Alexandre Mars a donc créé une start-up philanthropique Epic, à but non lucratif pour que le don devienne la norme.

« Notre monde ne peut plus continuer ainsi. Désormais, ne pas partager n'est plus acceptable ».

Cette start-up atypique n'a pas de modèle économique, ses dirigeants ne sont pas rémunérés, seules les équipes de salariés le sont et 100% des dons vont directement aux organisations caritatives choisies. Aujourd'hui, la start-up a cinq bureaux dans le monde (Paris, New York, Londres, Bangkok et San Francisco). Alexandre Mars investit sur ses deniers personnels, à hauteur de deux millions de dollars.

Epic sélectionne selon 45 critères rigoureux, les organisations bénéficiaires partout dans le monde tout en attirant les dons auprès de différents canaux ; les personnalités médiatiques et les entreprises qui disposent de moyens financiers, le grand public à travers une plateforme

« Epic Generation » et les pouvoirs publics. Afin de démocratiser le don et de rassurer les donateurs sur la finalité des projets soutenues, Epic a développé plusieurs solutions dont une application de traçabilité qui permet aux donateurs de suivre le processus. Des équipes sont aussi envoyées pour filmer le travail au quotidien des organisations, où qu'elles se trouvent, en réalité virtuelle pour expliquer à quoi sert concrètement le don et pourquoi il est essentiel.

Car là est le nouveau combat et la nouvelle activité d'Alexandre Mars, révolutionner le partage pour diminuer les inégalités et révolutionner la vie des autres.

* Auteur de La Révolution du partage, Flammarion/Versilio (2018)

